



**ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2015, À LAUSANNE
CHEMIN DE MAILLEFER 35, BÂTIMENT (SEPS)**

Le Président central, José Fernandez Utges ouvre l'assemblée à 19 :40 h.

Le comité est représenté par :

Antoine Régillo, Nicolas Bourquin, Jean-Marc Boog, Michel Berthet, José Fernandez, Roland Bandi, Dominique Michaux et Valérie Kees

Se sont excusés :

Marie-José Meyer, membre du comité

Contrôle du droit de participation, signature de la liste des présences et retrait du matériel de vote

Clubs convoqués :

28 clubs actifs (droit de vote sur comptes)

Clubs présents : 25 sur 28

18 clubs à 2 voix (carton de vote vert = 36 voix)

7 clubs à 1 voix (carton de vote jaune = 7 voix)

Total des voix : 43 voix, majorité à 22

Club excusé :

La Tour

Club absents :

Eclépens

L'ordre du jour adopté sans modification.

N°	Libellé	Orateur
1.	<p>Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs</p> <p>M. Sebastiano De Martis est désigné organe de contrôle.</p> <p>Scruteurs désignés :</p> <p>M. Ernesto Carrillo fera les deux rangées du fond</p> <p>M. Raphaël Furrer s'occupera des deux rangées du devant</p>	J. Fernandez
2.	<p>Résultats des comptes généraux AVB saison 2014/2015</p> <p>Le montant figurant sur la caisse de compensation des arbitres est erroné. M. Cudre-Mauroux a constaté cette erreur, la présentation était fautive, mais le résultat était juste. Un correctif a donc été envoyé aux clubs.</p> <p>La caisse des arbitres est intégrée aux comptes généraux.</p> <p>Le bénéfice pour cette saison est de fr. 2394.65 Après déduction de la caisse des arbitres : fr. 713.25 Le résultat positif est de fr. 1681.40.</p> <p>Les tournois sont financés par le fonds du sport vaudois.</p> <p>Pour le 100^e anniversaire de l'AVB un montant de fr. 6'000.- a été mis sur un compte séparé.</p> <p>M. Bischof sera instruit précisément par le caissier J.-M. Boog.</p> <p>M. René Cudre Mauroux demande si la situation actuelle est différente de celle au 31 août.</p> <p>R. Le comité va rencontrer le comité de La Tour pour tenter de trouver une solution concernant la dette. Il n'y a plus d'activité de ce club pour cette saison. Et nous ne sommes pas très optimistes pour la récupération des montants dus.</p> <p>M. Cudre-Mauroux demande : Concernant la caisse de compensation, si la commission des arbitres s'est consolidée, ne serait-il pas le moment de consolider également la caisse de compensation de l'AVB ?</p> <p>R. Normalement les arbitres demandent des acomptes et font le décompte final en fin de saison. Ce qui, par conséquent, ne changerait pas grand-chose. Le Fonds du Sport neutralise ces montants, et ne pourraient pas être utilisés, pour l'instant, pour demander des fonds supplémentaires.</p> <p>A.-C. Doyer demande s'il ne serait pas nécessaire qu'un contrôle plus sérieux soit fait sur des montants aussi élevés.</p> <p>L'intégration de ce montant montrerait un chiffre d'affaires plus élevé qui permettrait d'avoir un subside plus élevé.</p>	J.-M. Boog

3.	<p>Résultat des comptes de la Commission des Arbitres AVB et de la caisse de compensation Arbitrage saison 2014/2015</p> <p>Les comptes étant annexé aux comptes de l'AVB, ce point est donc réglé au point 2 de l'ordre du jour.</p>	
4.	<p>Résultats des comptes de la Commission Discipline et protêt AVB saison 2014/2015</p> <p>Alexandre Favini, président de la CDP nous dit qu'il y a de moins en moins de cas à régler, donc pas grand-chose à rajouter.</p>	Al. Favini
5.	<p>Rapports des vérificateurs des comptes</p> <p>M. J.-J. Schilt, vérificateur et rapporteur a procédé a la vérification des comptes pour la saison 2014-2015, lesquels sont conformes aux statuts de l'Association.</p> <p>Sur la base de cette vérification, M. Schilt demande que soit donné décharge aux différents caissiers, ainsi qu'aux vérificateurs et membres représentant de Vevey Riviera et US Yverdon, suppléant.</p>	J.-J. Schilt
6.	<p>A. votation sur les comptes 2015/2015</p> <p>Les comptes sont acceptés à l'unanimité</p> <p>B. Décharge aux vérificateurs et responsables concernés</p> <p>La décharge aux vérificateurs et responsables est donnée à l'unanimité</p>	
7.	<p>Sport-Etudes</p> <p>Le Président central donne des détails concernant le sport-étude.</p> <p>Ce ne sera pas forcément à Pully. C'est le Canton qui décidera.</p> <p>Ne seront concernés par la sport-étude que les U 12, U 13 et U15, actuellement en sélection.</p> <p>Frais à la charge des parents : les repas, les déplacements, et l'écolage de fr. 960.- par an.</p> <p>Un répétiteur sera mis à disposition de ces élèves.</p> <p>Tous les jeunes U12 actuellement en sélection seront contactés personnellement afin d'être informé de cette nouvelle démarche, avant Noël. Les clubs seront également informés de la liste des jeunes concernés.</p>	J. Fernandez

	<p>Une information spécifique figurera également sur le site de l'AVB. Cette année sera consacrée aux jeunes de 9^e hamos afin d'assurer une continuité dans la scolarité. Cela représente un maximum de 24 jeunes par année. Le but est que le quota complet soit atteint dans trois ans.</p> <p>Stéphane Kury de Pully Basket dit qu'il faut que tous les clubs qui ont un mouvement jeunesse soient informés. Le Président en prend note.</p> <p>Il y a un projet d'apprentissage-sport, au niveau des apprentis de commerce qui se met en place également.</p> <p>A.-C. Doyer informe qu'on peut prendre contact avec l'UNIL pour la préparation physique des jeunes, avec de la musculation et des gestes spécifiques. Elle fournira les noms de contact. Dominique Michaux donnera également des noms.</p> <p>Pierre Badan demande si on peut faire confiance à Swissbasket concernant ce projet ? Swissbasket ne maintient que la sélection senior filles, toutes les autres sélections sont suspendues, selon ce qui est paru dans la presse ce jour. R. On n'en sait rien... Il faudra attendre pour voir... On a très envie d'y croire.</p> <p>Trop de dérogations sont données en ligue nationale, essentiellement aux filles, et cela est inquiétant.</p> <p>A.-C. Doyer signale que la Finlande s'est qualifiée pour le championnat d'Europe, petit pays de 5 millions d'habitants, et il serait peut-être intelligent de s'inspirer de leur style de formation.</p> <p>M. Cudre-Mauroux demande quelles seront les questions posées aux parents des jeunes concernés.</p> <p>Ces élèves devront changer d'établissement scolaire, un professeur de référence à temps plein sera engagé par le canton pour s'occuper d'eux, de même qu'un entraîneur spécifique qui sera choisi par l'AVB.</p> <p>Si un jeune basketteur a le souhait d'entrer en sport étude alors qu'il ne répond pas aux critères demandés par l'AVB, il a la possibilité de faire recours au niveau cantonal qui pourrait imposer sa présence dans cette classe.</p>	
8.	<p>Statuts AVB</p> <p>Les statuts ont été modifiés, mais pas encore mis en forme. Ils parviendront aux présidents de club par e-mail, dans le but de les relire attentivement. Ils seront votés à la prochaine AG.</p> <p>A.-C. Doyer demande pourquoi la commission qui avait été nommée pour</p>	J. Fernandez

	<p>la révision des statuts n'a pas été convoquée. Elle propose que la commission les relise avant qu'ils soient envoyés au club. Ces statuts seront donc envoyés aux personnes concernées et une date sera fixée pour une rencontre.</p>	
<p>9.</p>	<p>Divers</p> <p>A.-C. Doyer dit qu'elle a des revendications qui ne sont pas entendues, ou parfois prises comme des attaques personnelles. Il manque souvent des informations pour pouvoir inscrire les équipes, parfois la COBB ne donne la formule de championnat qu'en septembre, les parents scorers ont des problèmes avec les 14'/24'. L'AVB avait pris position mais l'information n'était pas claire.</p> <p>Concernant les OT, le Président précise que comme cela avait été accepté lors de la dernière AG, cela a été considéré comme évident.</p> <p>Concernant la COBB, il est possible de préciser lors de l'inscription par exemple « si un groupe C est créé en COBB je suis intéressée, dans le cas contraire, je reste en AVB ».</p> <p>Peter Rothrock demande ce qu'il en est des cartes d'entraîneur. R. Il faut aller sur Swissbasket et la demander via le formulaire ad hoc.</p> <p>Ernesto Bischof et René Cudre-Mauroux disent qu'ils ont fait des demandes mais n'ont toujours rien reçu. Un délai de deux semaines est imposé.</p> <p>M. Raphaël Furrer demande pourquoi il n'a pas été répondu à ses mails. M. Claude Santi demande qui va remplacer la nouvelle secrétaire. Le Président informe qu'une secrétaire ad intérim est là, jusqu'à la fin de la saison. Le cahier des charges sera établi de manière précise, pour savoir quelle secrétaire engager, ainsi qu'un agenda, et des précisions sur le déroulement standard d'une saison de basket. Le secrétariat AVB est bancal depuis un an... et les clubs n'en sont pas satisfaits.</p> <p>René Cudre-Mauroux (Vevey Riviera basket) demande si une décision concernant les licences peut être prise ici. Un grand changement de processus a été mis en place par Swissbasket. Mais les choses n'étaient pas transparentes. « le soussigné donne son accord pour la transmission de son adresse au sponsor de Swissbasketball ». Auparavant pour les mineurs, les parents devaient signer, et cette demande de licence était faite pour un an. Actuellement vous pouvez demander une licence par le web, et il n'y a plus de signature. Y compris pour un mineur.</p> <p>Il a été suggéré de biffer cette phrase et de signaler par écrit à swissbasket que nous ne sommes pas d'accord avec ce principe. Mais M. Buchs ne répond pas, il faudra donc passer par M. Sergi, et en parler à l'assemblée</p>	

<p>des délégués du mois de janvier.</p> <p>Marc Lucet (Rolle) signale qu'il a reçu des propositions de camps de formation au nom de la FSBA.</p> <p>M. Schilt demande si, dans les clubs, les parents signent les licences. Effectivement, c'est un point flou.</p> <p>Claude Santi précise qu'auparavant, en France, il devait présenter son passeport avec sa licence.</p> <p>Le Président informe :</p> <ul style="list-style-type: none">- La 2^e LM demande un play off plutôt qu'un 3^e tour. Un sondage par mail va être envoyé. En cas de play off, le championnat des derniers du classement s'arrêtera à fin mars. Les play off feraient 9 matchs supplémentaires pour ceux qui arriveraient en finale. La décision sera prise à la majorité des 10 équipes concernées.- Le Fonds du sport a terminé la Maison du Sport à Leysin. La maison est magnifique, pas plus ni moins cher qu'ailleurs. Pour des camps, d'été ou d'hiver, ce peut être un bon endroit. <p>Ferdinand Ndoh demande que la mise à jour des formulaires soit faite sur le site.</p>	
--	--

Le Président central clôt la séance à 21 :00 h et invite les représentants des clubs à partager le verre de l'amitié.

Lausanne, le 26 novembre 2015

La secrétaire ad intérim

V. Kees